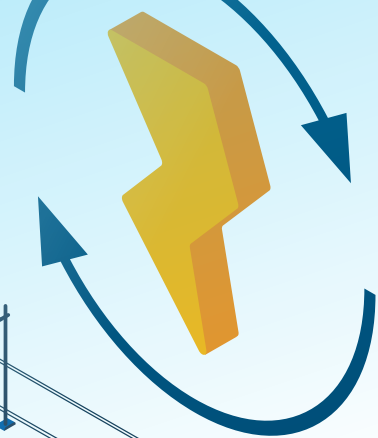
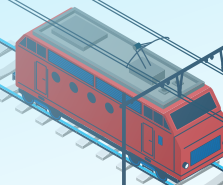


YourPower

INFRABEL

Avec Your Power, l'énergie électrique nécessaire pour circuler sur notre réseau ferroviaire est distribuée via un réseau de sous-stations et de caténaires.

Cette énergie peut être utilisée aussi bien pour les locomotives et automotrices électriques que pour le confort à bord des trains de voyageurs.



Pour qui et pour quel type de trains ?

Your Power est disponible toutes les unités de traction des entreprises ferroviaires.

Quel est le rôle d'Infrabel ?

Le produit se compose de 3 volets :

L'utilisation de la caténaire	Le transport et la distribution du courant de traction	L'approvisionnement en courant de traction
Prestations minimales	Prestations complémentaires	Prestations complémentaires
Obligatoire pour tous les trains électriques	Obligatoire pour tous les trains électriques	Choix entre un mandat à Infrabel ou son propre fournisseur
Le prix unitaire (EUR/MWh) est défini sur la base du coût d'entretien de la caténaire.	Le prix unitaire (EUR/MWh) est publié annuellement dans le Document de référence du réseau, sur la base des éléments suivants : les raccordements au réseau public d'électricité, le coût d'achat des pertes d'énergie entre les sous-stations et les trains, le coût des systèmes IT et du personnel.	Les entreprises ferroviaires peuvent choisir leur propre fournisseur si toutes les unités de traction sont équipées de compteurs d'énergie. Elles peuvent aussi décider de confier un mandat à Infrabel. Infrabel achète déjà à l'avance une partie sur le marché à terme (forward). Le fournisseur principal compense la différence sur la base des prix quart-horaires sur le marché day-ahead. L'électricité est facturée au coût réel de l'électricité.



Comment la consommation est-elle déterminée ?

Unités de traction avec compteur	Unités de traction sans compteur
<p>Des capteurs et des transformateurs mesurent la tension et le courant. La consommation est calculée à partir de ces données. Les données de mesure comprennent également des positions GPS. Pour les parcours internationaux, les données sont échangées avec d'autres gestionnaires d'infrastructure sur la base des positions GPS. Infrabel compare la consommation mesurée avec les informations relatives au parcours du train et la consommation estimée.</p>	<p>La consommation est estimée sur base d'informations concernant le parcours du train (distance parcourue et masse totale du train) et la température (pour le chauffage et la climatisation des trains de voyageurs).</p>

Comment se passe la facturation?

La facturation se fait sur la base d'une facture d'acompte et d'une facture de régularisation. La facture d'acompte représente 75 % du coût total du mois le plus récemment facturé, représente au minimum la moitié de la moyenne des trois factures d'acompte précédentes et est envoyée le 25 du mois M-1.

La facture de régularisation est émise après chaque mois de consommation sur base des consommations mesurées et/ou estimées et selon les tarifs réels. Cette facture est envoyée vers le dixième jour du M+1.



Plus d'infos ?

N'hésitez pas à contacter yourpower@infrabel.be

